

Le Pacte d'excellence peine encore à affirmer une ligne claire

■ La réforme paie le fait de ne pas avoir défini plus précisément les missions de l'école.

Analyse Bosco d'Otreppe

Pour sortir le Pacte d'Excellence de l'ornière dans laquelle il se trouvait, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) est arrivée à un savant compromis.

Comme annoncé dans "La Libre" de mercredi, elle va laisser aux écoles une part d'autonomie organisationnelle pour construire les grilles horaires du futur tronc commun de cours que tous les élèves suivront jusqu'à l'âge de 15 ans (voir ci-dessous). Les directions devront "simplement" vérifier que les contenus fixés par la ministre dans chaque discipline sont bien enseignés et que leurs grilles respectent des volumes horaires annuels précisés pour chaque cours. Il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans, et la plupart des directions seront satisfaites de ce compromis qui leur préserve une légitime autonomie.

Pour autant, ce même compromis ne va pas contenter tout le monde. Au sein du monde syndical et de la gauche en général, certains annoncent déjà la mort symbolique du tronc commun. Les puristes regrettent en effet que si toutes les écoles peuvent s'organiser comme elles le souhaitent, ce tronc commun, qui était notamment censé répondre aux inégalités entre établissements et amoindrir la concurrence entre eux, va rater son objectif.

Les risques de l'interdisciplinarité

Autre polémique: les cours de sciences humaines. La ministre va rédiger un référentiel (document officiel qui fixe les contenus des cours) qui sera commun pour les disciplines d'histoire, de géographie, de sciences économiques et de sciences sociales. Des contenus spécifiques pour chaque discipline seront spécifiés,

mais le but est bien de favoriser une pédagogie de l'interdisciplinarité.

Face à la fronde de nombreux profs d'histoire et de géo qui voyaient leurs cours être absorbés dans un grand tout, la ministre déclare que les écoles pourront, si elles le souhaitent, continuer d'enseigner séparément l'histoire et la géo. Très bien. Mais ce faisant, elle ne répond pas à leur inquiétude profonde: celle de l'absence de temps pour l'apprentissage patient et rigoureux de chaque discipline, apprentissage indispensable pour faire ensuite de l'interdisciplinarité, déclarent ces enseignants. Or, c'est bien une logique de l'interdisciplinarité qui sera privilégiée dès le début du secondaire. Cette logique sera d'ailleurs renforcée par la future formation initiale des enseignants.

De leur côté, les tenants de la pure interdisciplinarité voient leur rêve s'envoler puisque celle-ci sera enseignée à géométrie variable en fonction des écoles.

Au rang des compromis, citons encore le cours de latin. La ministre souhaite que tous les élèves, toujours dans le cadre du tronc commun, puissent y être initiés. Pour y arriver, elle limite ce cours à deux heures hebdomadaires en deuxième et troisième secondaires. L'intention est bonne, disent les profs de latin, mais deux heures leur apparaissent comme bien insuffisantes pour enseigner une matière si exigeante et en tirer profit.

Un manque de finalités

En amont de la réforme, l'erreur du Pacte a été de ne pas définir plus clairement les finalités que le pouvoir politique voulait donner à l'école. Travaillant avec des acteurs qui n'assignent pas tous à l'éducation les mêmes missions, la ministre doit désormais avancer en faisant des compromis. Dans le monde scolaire malheureusement, les compromis n'ont jamais prouvé leur efficacité.

Pour déjouer cette impasse, il reste à la ministre à rédiger des référentiels audacieux et structurés.

En pratique

De l'autonomie

Grilles. Pour rédiger au mieux les référentiels de cours (qui sont les documents qui fixent les contenus à enseigner), la ministre a souhaité fixer des volumes horaires annuels dédiés à chaque discipline. Il en résulte différents scénarios de grilles horaires. Les écoles, en fonction de leurs réalités, pourront choisir celle qui leur convient le mieux. Ces grilles horaires se distinguent notamment par le nombre de minutes (45 ou 50) qui composeront une période de cours. Aux côtés des deux scénarios proposés ci-contre, en existe un troisième. Il propose d'alterner des semaines classiques avec des semaines "concentrées" disponibles pour les parcours artistiques, les tournois sportifs, les sorties...

Histoire et géo. Les cours d'histoire, de géographie et de sciences économiques et sociales formeront un ensemble "sciences humaines". Un seul référentiel y sera consacré, mais il intégrera des attendus spécifiques pour chaque discipline. Les écoles auront le choix: soit elles confieront ces cours à un même enseignant (à terme, c'est l'objectif); soit à différents enseignants. Quoi qu'il en soit, l'objectif est de privilégier l'approche interdisciplinaire.

	SCÉNARIO 1 Des périodes de cours de 45 minutes			SCÉNARIO 2 Des périodes de cours de 50 minutes		
	SECONDAIRES			SECONDAIRES		
p = une période de cours	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
LANGUES FRANÇAISE	6p	4p	4p	6p	4p	4p
LATIN	0p	2p	2p	0p	2p	2p
LANGUES MODERNES 1	4p	4p	4p	4p	4p	4p
LANGUES MODERNES 2	0p	2p	2p	0p	2p	2p
ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE	2p	2p	2p	2p	2p	2p
MATHS	5p	4p	4p	5p	4p	4p
SCIENCES	3p	3p	3p	3p	3p	3p
FORMATION MANUELLE, NUMÉRIQUE ET TECHNOLOGIQUE	3p	2p	2p	3p	2p	2p
FORMATION HISTORIQUE	2p	2p	2p	2p	2p	2p
FORMATION GÉOGRAPHIQUE	2p	2p	0p	2p	2p	0p
FORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	0p	0p	2p	0p	0p	2p
EPC ET COURS PHILOSOPHIQUE	2p	2p	2p	2p	2p	2p
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	3p	3p	3p	3p	3p	3p
MATIÈRES TRANSVERSALES (travail collaboratif et technologiques)	Un volume annuel d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			Un volume annuel d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours		
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	2p	2p	2p	L'accompagnement personnalisé est intégré dans le volume des cours		
TOTAL	34p	34p	34p	32p	32p	32p